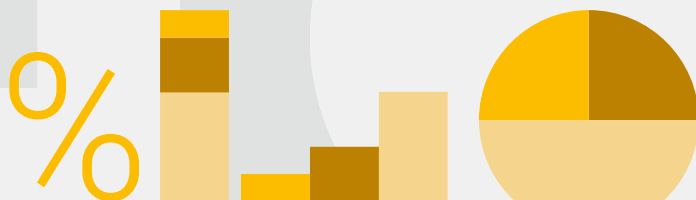




Actualités OFS



01 Population

Neuchâtel, janvier 2019

Transnationalisme et citoyenneté: différences selon la génération

Quels liens les migrants et leurs descendants entretiennent avec leur pays d'origine? Souhaitent-ils à terme devenir suisse ou, au contraire, n'en ressentent-ils pas le besoin? Y a-t-il des différences selon les générations?

La migration ne se limite pas à un déplacement entre pays. Dans une vision plus large, elle est porteuse d'enjeux et de conséquences sur les individus migrants, sur leur pays d'origine et sur la société d'accueil. Par le biais des résultats du module «Migration» de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) de 2014 et 2017 (cf. encadré), cette publication explore les liens entre ces acteurs impliqués dans le processus migratoire, en se focalisant sur les thématiques du transnationalisme et de la citoyenneté. Le transnationalisme renvoie aux liens que les migrants et leurs descendants entretiennent avec l'étranger, aux liens entre le «ici» (pays d'accueil) et le «là-bas» (pays d'origine) et, en miroir, aux liens que ceux-ci entretiennent avec leur pays d'accueil, la Suisse. La citoyenneté est appréhendée par le biais des démarches et intentions des personnes immigrées en vue de l'obtention de la nationalité suisse. Les raisons de souhaiter ou de ne pas souhaiter la nationalité suisse seront présentées. C'est avec un focus sur les différences entre les générations que ces questions de

lien avec l'étranger et de citoyenneté seront abordées. De ce fait, une définition de la typologie de la population selon le statut migratoire s'impose.

Population selon le statut migratoire

Dans les discussions internationales liées à la migration et à l'intégration, la notion de population issue de la migration est de plus en plus utilisée. Ce concept tend à remplacer la distinction entre nationaux et non nationaux qui se base uniquement sur la citoyenneté et qui fait abstraction du vécu de l'individu qui a immigré. A-t-il lui-même immigré ou bien a-t-il un rapport indirect à la migration à travers l'expérience migratoire de ses parents?

Comme dans de nombreux autres pays et sur la base des recommandations internationales de l'ONU (2006 révisées en 2015), l'OFS a développé en 2009 une typologie de la population selon le statut migratoire pour la Suisse, prenant en compte non seulement la nationalité, le pays de naissance des individus, mais également celui de leurs parents.

Depuis 1998, l'enquête suisse sur la population active (ESPA) réalise ponctuellement des modules «Migration» se penchant sur la situation des migrants et leurs descendants. Les deux dernières récoltes des données datent de 2014 et 2017. Un nouveau module «Migration» est prévu pour 2021.

Typologie de la population selon le statut migratoire

T1

Lieu de naissance	Nationalité	Lieu de naissance des parents		
		2 en Suisse	1 en Suisse & 1 à l'étranger	2 à l'étranger
Suisse				
	Suisse à la naissance	o	o	II
	Suisse naturalisé	o	II	II
	Étranger	o	II	II
Étranger				
	Suisse à la naissance	o	o	I
	Suisse naturalisé	I	I	I
	Étranger	I	I	I

Remarque :

o : Population non issue de la migration

I : Population issue de la migration de 1^{re} générationII : Population issue de la migration de 2^e génération

© OFS 2019

Le groupe «population issue de la migration» tel que défini par l'OFS comprend ainsi les personnes de nationalité étrangère ou naturalisées – à l'exception de celles nées en Suisse et dont les deux parents sont nés en Suisse – ainsi que les Suisses à la naissance dont les deux parents sont nés à l'étranger.

En 2017, la population résidente permanente de 15 ans ou plus se compose de 37% de personnes issues de la migration, soit 2,6 millions d'individus sur 7 millions. Plus d'un tiers de cette population a la nationalité suisse (958 000 personnes). 80% de la population issue de la migration est née à l'étranger et appartient donc à la 1^{re} génération (2 134 000 personnes). Le cinquième restant est né en Suisse et fait partie de la 2^e génération (513 000 personnes). Dans la population non issue de la migration, on trouve principalement des Suisses à la naissance (près de 100% de ce sous-groupe), mais également quelques naturalisés et les étrangers de 3^e génération ou plus.

Transnationalisme

Attaches avec l'étranger : famille proche et résidence

En relation avec le contexte migratoire actuel, le transnationalisme peut être compris comme «une construction de champs sociaux dans laquelle les migrants créent un lien – imaginaire ou réel – entre leur pays d'origine et leur société d'accueil» (Fibbi & D'Amato, 2008). Les résultats des indicateurs ci-dessous explorent la nature de ce lien complexe. Ils nous renseignent sur les formes de relations entre le «ici» (la Suisse) et le «là-bas» (le pays d'origine) que les migrants et leurs descendants développent au fil du temps et la manière dont ils entretiennent ces relations.

La famille vivant à l'étranger peut être un point d'attache important avec le pays d'origine. 72% des personnes issues de la migration âgées de 15 à 74 ans ont au moins un membre de la famille proche qui vit à l'étranger. Il s'agit avant tout des frères et sœurs, mais aussi – dans une moindre mesure – de parents et de grands-parents. 3% des personnes issues de la migration déclarent avoir un partenaire à l'étranger. La part de personnes ayant de la famille proche vivant hors de la Suisse varie de manière statistiquement significative selon le statut migratoire : elle s'élève à 87% pour la 1^{re} génération issue de la migration et à 56% pour la 2^e génération.

Outre la famille, le fait de posséder un logement à l'étranger peut aussi être un point d'attache avec le pays d'origine. En 2017, 2% de la population issue de la migration âgée de 15 à 74 ans déclarent avoir une résidence hors de la Suisse dans laquelle elle passe plusieurs mois par année. Le taux est de 3% pour la 2^e génération, mais la différence avec les autres groupes n'est pas significative.

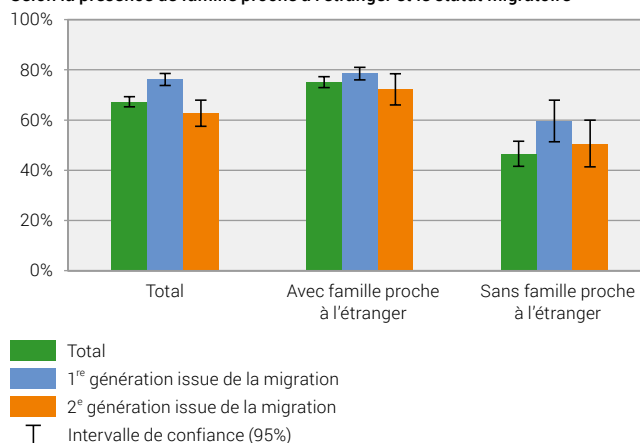
Déplacements dans le pays d'origine

67% des personnes issues de la migration âgées de 15 à 74 ans se rendent dans leur pays d'origine au moins une fois par année. La part de personnes faisant des déplacements fréquents dans le pays d'origine varie de manière significative selon le statut migratoire : elle s'élève à 76% parmi la 1^{re} génération issue de la migration et à 63% parmi la 2^e génération.

Déplacements dans le pays d'origine, en 2017

G1

Selon la présence de famille proche à l'étranger et le statut migratoire



Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA), module Migration © OFS 2019

Ce résultat varie aussi selon la présence ou non à l'étranger d'un membre de la famille, comme un parent ou des frères et sœurs : 75% des personnes issues de la migration ayant un proche hors de la Suisse se déplacent au moins une fois par an, tandis que parmi celles sans proche à l'étranger le taux est à 47%.

Contacts et formes de liens avec la famille à l'étranger

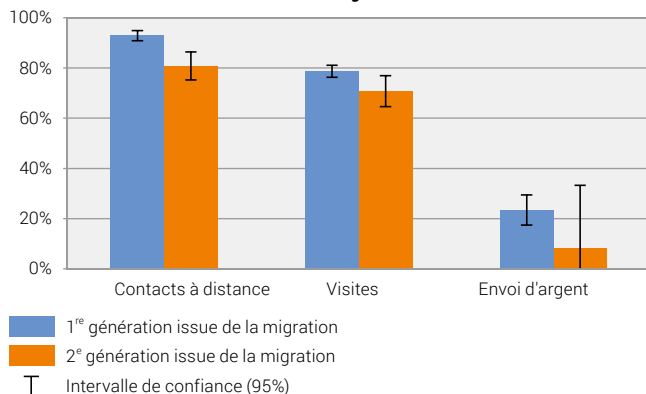
Parmi les personnes issues de la migration ayant de la famille proche à l'étranger, 89% prennent contact par téléphone ou internet au moins une fois par mois, 76% font des visites au moins une fois par année et 20% envoient de l'argent au moins une fois par année. Les contacts à distance sont la forme de lien et d'échange la plus courante. 72% cumulent contacts hebdomadaires et visites annuelles.

Quelle que soit la forme de lien (contacts à distance, visites, envoi d'argent), la 1^{re} génération y recourt plus fréquemment que la 2^e; cette différence entre générations est statistiquement significative pour les contacts par téléphone ou par internet, mais tendancielle pour les visites et non significative pour l'envoi d'argent.

Contacts et échanges avec la famille proche à l'étranger, en 2017

G2

Selon la forme des contacts et le statut migratoire



Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA), module Migration © OFS 2019

Citoyenneté¹

La naturalisation ouvre la voie à une participation politique active beaucoup plus vaste. Elle seule assure une égalité juridique formelle avec les citoyens suisses dans les formes directes et indirectes de participation aux décisions démocratiques. Elle représente un indicateur de la disposition à l'intégration de l'étranger et du pays d'accueil: la naturalisation présuppose une certaine identification et un certain attachement au pays d'accueil, mais est néanmoins également tributaire de la pratique de celui-ci.

¹ Ces variables ne sont pas disponibles en 2017

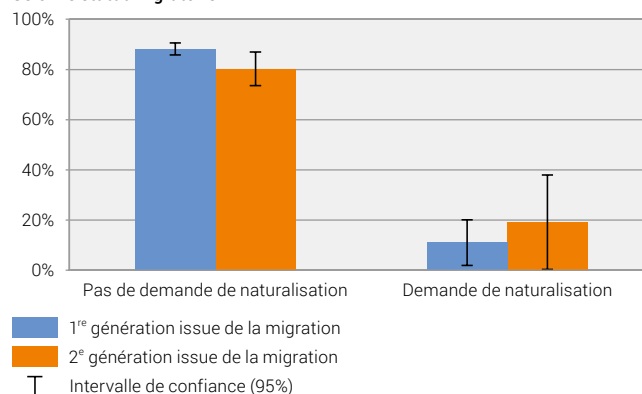
Demandes et situation de la demande

Parmi la population résidente permanente âgée de 15 à 74 ans, étrangère ou apatride et bénéficiaire d'une autorisation de résidence B ou C, 87% d'entre eux n'ont pas fait de demande de naturalisation pour l'obtention de la nationalité suisse. Les personnes issues de la migration de 1^{re} génération sont un peu plus nombreuses à ne pas avoir déposé une demande de naturalisation que celles issues de la 2^e génération (respectivement 88% et 80%). Ces différences ne sont cependant pas statistiquement significatives.

Demande de naturalisation pour l'obtention de la nationalité suisse, en 2014

G3

Selon le statut migratoire



Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA), module Migration © OFS 2019

56% des demandes de naturalisation pour l'obtention de la nationalité suisse étaient encore en cours de traitement en 2014. Un peu moins d'un quart d'entre elles ont été refusées par les autorités (23%). Dans 12% des cas, la demande de naturalisation a été retirée ou suspendue. Il n'y a pas de différences significatives entre les différentes générations en ce qui concerne la situation de la demande de naturalisation.

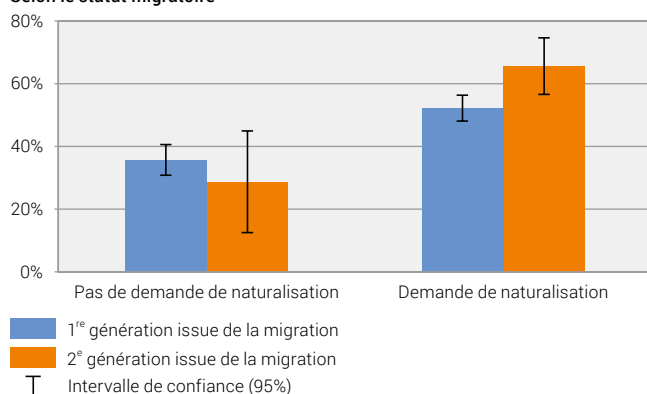
Intentions

Parmi la population résidente permanente âgée de 15 à 74 ans, étrangère ou apatride et n'ayant pas fait une demande de naturalisation pour l'obtention de la nationalité suisse, 54% d'entre eux ont l'intention de le faire. La population issue de la migration de 2^e génération a significativement plus souvent l'intention de déposer une demande de naturalisation que celle de 1^{re} génération (respectivement 66% contre 52%).

Intention de naturalisation pour l'obtention de la nationalité suisse, en 2014

G 4

Selon le statut migratoire



Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA), module Migration © OFS 2019

Raisons de souhaiter ou de ne pas souhaiter la nationalité suisse

Parmi la population n'ayant pas déposé de demande de naturalisation mais ayant l'intention de le faire, la raison la plus souvent mentionnée est le fait d'être bien établi, intégré en Suisse (36%). Cette même raison est également la raison la plus citée au sein de la population issue de la migration de 1^{re} et de 2^e génération, bien que la 2^e génération la mentionne significativement plus souvent que la 1^{re} génération (54% contre 32%).

En ce qui concerne les raisons de ne pas souhaiter la nationalité, plusieurs sont mentionnées telles qu'un manque d'utilité, le fait de ne pas vouloir rester en Suisse, de ne pas vouloir renoncer à sa nationalité actuelle, une procédure trop chère, compliquée et longue etc. Contrairement aux raisons de souhaiter la nationalité suisse, il n'y a pas une raison de ne pas souhaiter la nationalité suisse significativement plus mentionnée que les autres. De plus, les raisons mentionnées ne varient pas significativement en fonction de la génération.

Conclusion

De manière générale, les migrants et leurs descendants témoignent d'un attachement avec leur pays d'origine ou celui de leurs parents. Ils sont nombreux à avoir de la famille proche vivant à l'étranger et à faire des déplacements dans leur pays d'origine, surtout en ce qui concerne la 1^{re} génération. La majorité des contacts se font par téléphone ou internet et la 1^{re} génération y a également significativement plus recours que la 2^e génération.

Les attachements avec la Suisse, ici appréhendés par le biais des questions de citoyenneté, s'expriment différemment selon les générations. En effet, si une majorité des migrants et descendants de migrants déclarent avoir l'intention de demander la nationalité suisse dans le futur, la 2^e génération en a significativement plus souvent l'intention que la 1^{re} génération. Toutefois, dans les faits auto-déclarés, un faible nombre de migrants et de descendants de migrants ont déposé une demande de naturalisation ouvrant la voie à une participation politique active.

Bibliographie

Fibbi Rosita, D'Amato Gianni, «Transnationalisme des migrants en Europe: une preuve par les faits», Revue européenne des migrations internationales, 2008/2 (Vol. 24), p. 7-22. URL: www.cairn.info/revue-europeenne-des-migrations-internationales-2008-2-page-7.htm.

United Nations Economic Commission for Europe (2015), Conference of European Statisticians Recommendations for the 2020 Censuses of Population and Housing. New York: United Nations.

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	Centre d'information Section Démographie et migration, tél. 058 463 67 11
Rédaction:	Marion Aeberli, OFS; Florence Rossignon, OFS
Contenu:	Marion Aeberli, OFS; Florence Rossignon, OFS
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	01 Population
Langue du texte original:	français
Mise en page:	section DIAM, Prepress/Print
Graphiques:	section DIAM, Prepress/Print
Impression:	en Suisse
En ligne:	www.statistique.ch
Imprimés:	www.statistique.ch Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, order@bfs.admin.ch, tél. 058 463 60 60 Impression réalisée en Suisse
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2019 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Numéro OFS:	1909-1900

Version corrigée, 11.10.2019: L'expression «génération d'arrivée» a été remplacée par «génération»